

CO-ORGANISATION AVEC UNE STRUCTURE (1/4)

ANNEXE

La structure co-organisatrice doit **compléter et signer de son côté les différentes parties concernant la co-organisation** puis le joindre puis les joindre au dossier.

QUID DE LA CO-ORGANISATION ?

- **Seules les structures associatives ou publiques peuvent co-organiser un projet avec des jeunes dans le cadre du parcours CAP D'AJIR.**
- Cette co-organisation est créée :
 - ✓ *Soit à l'initiative d'un groupe de jeunes* qui sollicite une structure pour co-organiser leur projet
 - ✓ *Soit à l'initiative d'une structure* qui propose à un groupe de jeunes de co-organiser un projet
- Pour être éligible au parcours CAP D'AJIR, les dossiers présentés en co-organisation doivent, en plus des autres critères, **faire apparaître comment la structure intègre à la fois le projet et l'accompagnement des jeunes dans sa démarche éducative** et les prolongations et suites envisagées.
- Dans le cadre d'une co-organisation, les jeunes doivent obligatoirement **avoir une place en tant que décideurs** des orientations et choix concernant chaque étape du projet.
- Une **structure qui serait également Point d'Appui à l'Engagement** peut co-organiser un projet avec un groupe de jeunes dans le cadre du parcours CAP D'AJIR. Toutefois, cette structure devra veiller à dissocier les fonctions de Point d'Appui à l'Engagement et de référent de la co-organisation en nommant 2 personnes différentes, ou en faisant appel à un autre Point d'Appui à l'Engagement.
- **Aucune valorisation de la mise à disposition des moyens humains ou des moyens matériels** ne pourra être intégrée aux budgets prévisionnels et réalisés.

BESOIN D'AIDE ?

N'hésitez pas à **solliciter les différentes personnes ressources** pour des conseils sur le parcours CAP D'AJIR et l'accompagnement de projets de jeunes : **Point d'Appui à l'Engagement, coordination AJIR DANS LA MANCHE, coordinations jeunesse locale, PESL ou départemental, référents des institutions partenaires.**

CO-ORGANISATION AVEC UNE STRUCTURE (2/4)

ANNEXE

INFORMATIONS DE LA STRUCTURE

TYPE ET NOM DE LA STRUCTURE:

ADRESSE:

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE:

NOM DE LA PERSONNE RÉFÉRENTE DE LA CO-ORGANISATION DANS LA STRUCTURE:

MAIL :

NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA STRUCTURE (SI DIFFÉRENTE)

PLACE DU PROJET DANS UNE DÉMARCHÉ ÉDUCATIVE GLOBALE

➤ En quoi ce projet correspond à un ou plusieurs besoins identifiés ? (chez les jeunes, sur le territoire...)

➤ Quelles suites ou prolongation envisagez-vous pour ce projet ? (valorisation, renouvellement, évolution)

RELATION AVEC LES JEUNES DANS L'ORGANISATION ET L'ACCOMPAGNEMENT

➤ Quels impacts ce projet, cet accompagnement aura selon vous pour les jeunes ?

➤ Quelle place aurez-vous dans ce projet ? (prise de décision, organisation, accompagnement)

ENGAGEMENT DE LA STRUCTURE

Je soussigné.e (rayer la mention inutile)
réfèrent de la structure sur la co-organisation / responsable de la structure
sur le projet co-organisé avec des jeunes, intitulé

déclare avoir pris connaissance du règlement du parcours CAP D'AJIR et m'engager à en respecter les modalités

Fait à : Le :

Signature du réfèrent/responsable :

CO-ORGANISATION AVEC UNE STRUCTURE (4/4)

ANNEXE

À joindre au bilan de projet financé

BILAN DU PROJET PAR LA STRUCTURE

Réussites dans le projet

Difficultés dans le projet

Effet constaté sur le jeunes

Réussites dans la relation
avec les jeunes

Difficultés dans la relation
avec les jeunes

Remarques sur le parcours
CAP D'AJIR